



CONFÉRENCE INTERCANTONALE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE
LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN

Conférence des chefs de service et délégués aux affaires culturelles (CDAC)

Faubourg de l'Hôpital 68 Tél. 032 889 69 72
Case postale 556 Fax 032 889 69 73
CH-2002 Neuchâtel ciip@ne.ch
www.ciip.ch

Communiqué de presse du 8 février 2021

Livre+ : la CIIP conclut ses secondes conventions de soutien à l'édition, au livre et à la lecture

Suite aux deux appels à projets lancés le 1^{er} octobre 2020 dans le cadre de sa politique romande de soutien à l'édition, au livre et à la lecture, la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP), a choisi, sur proposition de deux jurys d'experts intercantonaux, les projets qui bénéficieront d'un soutien pour les années 2021 à 2023 par le biais de conventions de subventionnement.

La pertinence d'une aide financière conjointe des cantons romands en faveur des éditeurs et organisateurs de manifestations favorisant la lecture publique a été démontrée par l'évaluation de la première édition Livre+ (2016-2019). Elle est d'autant plus nécessaire en raison de la fragilisation du secteur suite à la crise sanitaire.

Le dispositif intercantonal de soutien à l'édition vise à favoriser la diversité et le rayonnement de la production littéraire et intellectuelle romande par le biais de projets uniques, par exemple l'édition de collections spécifiques ou le déploiement de l'offre numérique en étroite interaction avec la production traditionnelle. Il vient compléter l'aide structurelle accordée aux maisons d'édition par l'Office fédéral de la culture (OFC). Les résultats attendus sont une plus grande visibilité de la littérature romande ainsi qu'un impact pour chaque maison d'édition choisie, en termes de valorisation de son travail et de diffusion de ses productions.

Le second dispositif vise quant à lui à encourager les actrices et acteurs romands de la promotion du livre et de la lecture dans le développement de partenariats intercantonaux et interprofessionnels, dans le but de développer ou d'élargir des actions locales à l'échelle du territoire romand et d'établir des passerelles entre le livre, la lecture et différents publics. La CIIP estime que les actions prévues par les projets retenus, aux formes diverses et variées, correspondent aux intérêts et besoins des publics ciblés.

Chaque projet lauréat sera mis au bénéfice d'une convention de subventionnement avec la CIIP en étroite concertation avec la Conférence romande des chefs de service et délégués cantonaux aux affaires culturelles (CDAC), en charge du pilotage et de l'accompagnement des deux dispositifs. Au total la CIIP va ainsi consacrer près de 750'000 francs sur trois ans à ces mesures qui viennent compléter l'action des communes, des cantons et de la Confédération.

La liste des projets lauréats est annexée au présent communiqué et figure également sur le site de la CIIP à l'adresse suivante www.ciip.ch.

La CIIP

Fondée voici cent quarante ans, la CIIP est l'institution intercantonale de droit public chargée d'assurer la coordination et de promouvoir la coopération en matière de politique éducative et culturelle en Suisse romande. Le Tessin y est associé. La CIIP constitue la conférence régionale latine de la CDIP, sur la base du concordat intercantonal de 1970 sur la coordination scolaire. Son Assemblée plénière réunit les Conseillères et Conseillers d'État des huit cantons membres, en charge des Directions cantonales de l'instruction publique. Son secrétariat est établi à Neuchâtel et assume des fonctions d'état-major pour la Conférence et pour ses divers organes (voir <http://www.ciip.ch/>).

La CDAC

La Conférence romande des chefs de service et délégués aux affaires culturelles (CDAC) constitue l'un de ses organes permanents, traitant de l'ensemble des problématiques relevant de la coordination intercantonale et de la coopération entre cantons et avec la Confédération dans le domaine de la culture. La CDAC développe notamment les coopérations et les échanges dans le cadre des mesures de promotion culturelle, de sensibilisation à la culture et de formation culturelle non professionnelle, ainsi que d'aide à la création et à la diffusion sur le plan intercantonal voire international.

Contacts :

Pascale Marro

Secrétaire générale de la CIIP, Neuchâtel, tél. +41 32 889 86 30 - +41 79 750.21.15
/ pascale.marro@ne.ch

Nicole Minder

Présidente de la Conférence romande des chefs de service et délégués cantonaux aux affaires culturelles,
Cheffe du service de la culture du canton de Vaud,
tél. +41 21 316 07 40- +41 79 228 89 91 / nicole.minder@vd.ch

Annexe au communiqué de presse du 8 février 2021

Livre + Soutien à la promotion du livre et de la lecture

Le jury du dispositif Livre+ de soutien à la promotion du livre et de la lecture, placé sous la présidence de Christine Salvadé, Cheffe de l'Office de la culture du canton du Jura, était composé d'expert-e-s ainsi que de représentant-e-s des services culturels de chaque canton romand.

Au terme de deux tours de jury, **4 dossiers ont été retenus** pour un montant total de **300'000 francs** répartis sur les années 2021 à 2023. Les attributions sont comprises entre 45'000 et 90'000 francs pour les trois ans.

Les lauréats sont :

**Bain de livres – bibliobus
L'Épître
Livresuisse
Roman d'école**

Le jury a été favorablement surpris de la qualité et de la diversité des projets reçus. Il s'est montré tout particulièrement attentif aux notions d'élargissement du public tant géographique que sociologique. Les quatre projets retenus sont extrêmement ambitieux tant dans leur contenu que dans leur réalisation, ils couvrent des champs très larges allant de la circulation de la lecture à la création littéraire en milieu scolaire, de la plate-forme numérique destinée à mettre en avant la production littéraire romande ou celle destinée à mettre en relation autrices et auteurs professionnels ou amateurs et lecteurs et lectrices.

Livre + Soutien à l'édition

Le jury du dispositif Livre+ de soutien à l'édition placé sous la présidence de Mélanie Cornu, Déléguée à la culture pour la Berne francophone, était composé d'expert-e-s ainsi que de représentant-e-s des services culturels de chaque canton romand.

Au terme de quatre tours de jury, 6 dossiers ont été retenus pour un montant total de 450'000 francs répartis sur les années 2021 à 2023. Les attributions sont comprises entre 45'000 et 100'000 pour les trois ans.

Les lauréats sont :

**Editions Antipodes
Art&fiction
Hécatombe
Helvetiq
Héros limite
Swiss Books**

Le jury a été impressionné par le nombre et la richesse des propositions reçues qui démontrent une fois de plus la diversité et la vitalité de l'édition en Suisse romande. Il a pris bonne note des nouvelles directions que souhaitent emprunter les maisons d'édition ; il a ainsi décidé de soutenir de nouveaux formats, la création de nouvelles collections et la professionnalisation de structure. Le jury a pris note de la concentration des projets proposés sur l'arc lémanique et a, dans ses délibérations, porté une attention toute particulière à ce que les projets retenus puissent se prévaloir d'une représentativité romande.
